

Un impôt CO₂ est avant tout
une contribution sociale à l'économie d'énergie fossile – gaz, fioul ou carburant pétrolier

Comme nous émettons, par personne, beaucoup moins de CO₂ que d'autres pays tels que l'Allemagne ou les Etats-Unis, il est vraiment difficile de convaincre nos concitoyens de payer un impôt pour diminuer nos émissions de CO₂.

Comme personne ne sait quel est le coût des dommages causés par les émissions de CO₂, comme personne ne sait non plus comment seront réparties les dépenses correspondantes, il est vraiment difficile de dire ce que devrait être le montant de cet impôt CO₂. J'ajoute – cf. *in fine* - que personne n'a dit qui prélèvera cet impôt, pays producteur ou pays consommateur.

Revenons donc à des considérations très concrètes :

1- La France est dans une situation de dépendance énergétique, en particulier à l'égard de la Russie et des pays du Golfe persique. Il est de son intérêt de diminuer cette dépendance et elle peut le faire en diminuant sa consommation de fioul, de gaz et de carburant pétrolier. Cela présentera aussi l'avantage d'améliorer notre balance commerciale qui en a bien besoin.

2- La France pourrait donc se donner un objectif de consommation d'énergie fossile. Celui-ci sera atteint si les entreprises et les ménages prennent des décisions qui, aujourd'hui, ne sont pas rentables. Ces décisions seront prises si l'Etat prend des mesures qui les rendent rentables.

3- Pour cela, deux méthodes, qui peuvent être combinées : augmenter le prix à la consommation finale du fioul, du gaz et du carburant et apporter une aide financière, le tout sans incidence sur le budget de l'Etat.

4- Pour être efficace et éviter les effets d'aubaine, faire en sorte que l'aide financière garantisse à celui qui prend une décision qui diminue sa consommation d'énergie fossile que cette décision sera, pour lui, économiquement neutre.

Le prix à la consommation serait progressivement augmenté par une contribution. *Celle-ci aurait peu à voir avec les émissions de CO₂* ; on peut, certes continuer de l'appeler impôt CO₂ mais c'est en réalité *une contribution sociale à l'économie d'énergie fossile, CSEEF*, Son montant dépendrait des prix mondiaux du pétrole, du gaz et du charbon alors qu'un impôt CO₂ dont le montant n'en dépend pas est inefficace lorsque ces prix baissent et serait très excessif si ceux-ci étaient très élevés (ce qui peut arriver).

Encore une fois, il s'agit de garantir la rentabilité d'un investissement utile, quelle que soit l'évolution des prix du pétrole et du gaz. Ce serait une démarche symétrique de celle qui, avec la CSPE, permet de sécuriser la rentabilité des investissements en éoliennes et photovoltaïque quel que soit le prix de l'électricité : comme celui-ci dépend entre autres des prix du charbon et du gaz, le montant de la CSPE en dépend aussi.

Cette contribution CSEEF serait versée dans un fonds géré par la CDC pour bonifier des prêts bancaires dont l'annuité de remboursement ne serait jamais supérieure à l'économie réalisée sur la consommation d'énergie. J'ai fait une étude montrant dans quelles conditions c'est possible.

Question : quel rapport néanmoins avec le « coût du CO₂ » ? En deux mots :

Au plan mondial, il existe un coût du CO₂ relié au montant des dommages, donc indépendant des prix du pétrole, du gaz et du charbon. Il est normal que le consommateur paie quelque chose pour à la fois diminuer ce coût et le financer. Mais tout se passe comme si l'on pensait que cette contribution devait être décidée et prélevée par *le pays dont le consommateur est ressortissant* ! Or rien n'interdit que tout ou partie de cette contribution soit prélevé par les pays producteurs et c'est ce qui se passe lorsque les prix sont haut. Ne pas le voir et ne pas en tenir compte est le résultat d'un aveuglement qui ne cesse de m'étonner depuis que je l'ai signalé dans *Trop de pétrole* ! il y a dix ans et à maintes occasions depuis.

Le numéro de mars-avril 2016 de la Revue de l'énergie publie un article qui met en évidence *la relation entre le coût du CO₂ vu du pays consommateur et les prix mondiaux de l'énergie fossile* et en tire quelques conséquences.